Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Conseil de la vie sociale

Un conseil de la vie sociale fonctionne sur chacun des sites d'hébergement (USLD et/ou EHPAD), il comprend notamment avec voix délibérative des représentants des résidents, des familles, du conseil d'administration du centre hospitalier et des représentants des personnels.

Il donne son avis et fait des propositions notamment sur :

- L'organisation intérieure, la vie quotidienne, les activités,
- L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- Les projets de travaux et d'équipements, l'entretien des locaux,
- La nature et le prix des services rendus.

Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex

NUMÉROS UTILES

CONTACTEZ-NOUS